

STRASBOURG, 26 MARS 2026

**INAUGURATION DE LA SALLE RENE CASSIN  
DE LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME**

*Discours d'Emmanuel Decaux, président de la Fondation René Cassin*

Monsieur le Président, Cher Mattias,  
Monsieur le Premier ministre,

Je tiens à saluer toutes les personnalités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être présents pour cette belle cérémonie d'hommage à René Cassin, cinquante ans après son décès en 1976.

C'est avec une immense gratitude que la Fondation René Cassin remercie la Cour et le greffe, pour ce magnifique geste de reconnaissance s'inscrivant dans la durée.

Cassin reste parmi nous, car il a su marquer les esprits et les cœurs, par son intelligence visionnaire, son indomptable courage, son stoïcisme face aux épreuves, aux tragédies de l'Histoire, tout comme par sa bienveillance, son alacrité et sa « bonté », une qualité encore plus rare qu'avait salué Claude Hettier de Boislambert, le Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération, lors de ses obsèques.

Je ne reviendrai pas sur le président Cassin comme juge, même si c'est à ce titre qu'on l'honore ici. Il symbolise avec éclat « *l'Europe des juges* », selon la formule de Robert Lecourt dont il était proche. Juge administratif, juge constitutionnel, juge européen, d'autres beaucoup plus qualifiés que moi ne manqueront pas de le faire.

Plus simplement j'aimerais parler de tout ce qui attache Cassin, ce méridional au verbe chaleureux, à Strasbourg, cette capitale européenne.

René Cassin est né à Bayonne, berceau de sa famille maternelle, mais son arrière-grand-père, Samuel Dreyfus était né à Obernai en 1789. Mobilisé à 20 ans, comme dragon de l'armée de Napoléon, il fit la campagne d'Espagne puis la campagne de France, blessé lors du siège de Bayonne en 1814 Cassin lui-même blessé en 1914 était très fier de cet ancêtre dont le portrait orné de la médaille de Sainte-Hélène est exposé au musée basque de Bayonne. Dans les temps sombres, il évoquait « *ce lien séculaire qui attachait [sa] famille au destin de la patrie* ».

Sa famille paternelle était établie à Nice, et Cassin se définissait souvent comme un « *homme des trois frontières* », les Pyrénées, les Alpes et le Rhin. Mais à Nice également on trouve un lien fort avec l'Alsace, avec l'influence de son oncle, le grand rabbin Honel Meiss, né à Ingwiller en 1846, auteur de « *contes d'avant-guerre* » publiés sous le titre de « choses d'Alsace » et illustrés de cigognes ! Saluant en 1896 le président de la République, Félix Faure, venu inaugurer le monument du centenaire marquant rattachement de Nice à la France sous la Révolution, le grand rabbin évoquai avec pudeur « *un autre pays frontière, celui vers lequel se portent si souvent nos regards, nos pensées, nos regrets et nos espérances* ».

René Cassin a hérité de ce double patriotisme républicain né de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ne cessant de se référer à l'œuvre émancipatrice de l'abbé Grégoire, allant jusqu'à conclure un discours prononcé à la Sorbonne en 1951 pour le bicentenaire de celui qui voulait prolonger la Déclaration française par une Déclaration des droits des gens : « *Souhaitons que devant notre siècle un nouveau Grégoire se lève* »...

Le patriotisme de Cassin n'a jamais été étroit, il était ouvert à l'universel. Ce grand blessé de guerre, invalide à 65 %, engagé parmi les premiers dans l'Union fédérale des combattants, sera un des pionniers de la coopération internationale entre anciens combattants et mutilés, aussi bien à l'OIT qu'à la SDN, d'abord entre alliés mais également avec les anciens ennemis allemands et autrichiens. Il sera un des piliers de la Conférence internationale des associations de mutilés de guerre et d'anciens combattants (la C.I.A.M.A.C.) qui militait pour le désarmement à Genève. Mais pour Cassin il s'agissait de la paix par le droit dans le cadre du traité de Versailles !

Face à la montée des périls il fut sans ambiguïté alertant l'opinion publique, ne cessant de mobiliser « *les forces morales* » contre les fauteurs de guerre. Il sera un des premiers civils à rejoindre le général de Gaulle dès juin 1940 à Londres, avec le même « *esprit de Résistance* ». Là encore son patriotisme se manifeste dans la solidarité avec les gouvernements alliés, retrouvant des grandes figures de la SDN comme Anthony Eden et Edouard Benès. Toute sa vie Cassin restera très attaché à cette amitié franco-britannique née sous les bombes du Blitz. Mais le plus beau témoignage de son idéal de grand Européen a été apporté par les télégrammes adressés pour ses 85 ans par le président Heinemann et le chancelier Willy Brandt. Faut-il rappeler que Cassin a tout fait pour que le siège de la Cour

– qui n’est pas précisé dans la Convention de 1950 – soit fixé à Strasbourg, symbole de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne.

J’ai parlé de « forces morales ». René Cassin aimait citer la fameuse formule de l’Acte constitutif de l’UNESCO « *les guerres naissent dans l’esprit des hommes, c’est dans l’esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* ». A ses yeux, les textes juridiques étaient impuissants sans la mobilisation des consciences. C’est bien le sens de la Déclaration universelle des droits de l’homme qui est définie comme un « *idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations* » mais aussi « *tous les individus et tous les organes de la société* » en visant expressément l’importance de « *l’enseignement et de l’éducation* » pour développer le respect effectif des droits de l’homme...

René Cassin est toujours resté « le professeur Cassin » le titre qu’on lui donnait à Londres lorsqu’il parlait à la BBC. C’est encore comme professeur qu’au lendemain de son prix Nobel de la Paix reçu en 1968, il créa l’Institut international des droits de l’homme à Strasbourg, participant lui-même à ses premières sessions de formation, sur le modèle de l’Académie de La Haye. Le regretté Antonio Augusto Cancade Trindade se souvenait encore d’avoir reçu le premier diplôme *cum maxima laude* des mains du président Cassin ! Mais l’Institut était aussi dès le départ un pôle de « recherche appliqué », d’un véritable engagement civique, Cassin n’hésitant pas à multiplier les colloques pour accélérer la ratification par la France de la Convention européenne des droits de l’homme ! Ce sera une de ses dernières joies en 1974. Cet engagement fort à promouvoir et protéger la Convention reste le nôtre.

C’est dans le droit fil de cette vocation nationale, européenne et universelle que le président Jean-Paul Costa, qui présidait l’Institut international des droits de l’homme depuis son départ de la Cour en 2011 a œuvré pour la création de la « Fondation René Cassin », une fondation d’utilité publique établie par un décret publié au JORF en 2015. J’ai à cœur d’associer à cette cérémonie le nom de Jean-Paul Costa et celui de tous ceux, illustres ou anonymes, qui se sont dévoués depuis plus de 50 ans pour faire rayonner l’œuvre de Cassin.

Nous restons fidèles à la grande leçon, que « *les libertés fondamentales constituent les assises même de la justice et de la paix dans le monde* », selon les termes du préambule la Convention paraphrasant la Déclaration universelle des droits de l’homme. Et nous sommes fiers de mener ce combat, aujourd’hui comme hier, auprès de vous à Strasbourg.